



Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

Communiqué

La sécurité dans les eaux canadiennes s'est améliorée, mais des lacunes de recherche empêchent de bien comprendre les risques dans le transport maritime

Ottawa, le 28 avril 2016 — Le Conseil des académies canadiennes (CAC) publie aujourd'hui un nouveau rapport d'atelier, ***Accidents dans le transport maritime : Cerner les risques au Canada***, qui se penche sur ces risques en mettant l'accent sur la probabilité d'accident dans le transport maritime commercial au Canada et sur les répercussions sociales, économiques et environnementales possibles de ces accidents.

« Les données probantes montrent qu'en général la sécurité dans les eaux canadiennes s'est améliorée ces dix dernières années, le nombre d'accidents de transport maritime commercial y a diminué, affirme le capitaine James R. Parsons, président du comité directeur de l'atelier et directeur des études, Marine Institute de l'Université Memorial. Le transport maritime commercial a profité de l'amélioration de la technologie de contrôle de la circulation et de la conception des navires et du renforcement du régime réglementaire. Des accidents continuent à se produire, mais ils n'ont généralement pas d'importantes répercussions. »

Le rapport d'atelier révèle que la probabilité d'un accident et la gravité de ses répercussions varient considérablement d'une région canadienne à l'autre. Par exemple, les données montrent que la région du Saint-Laurent affiche le plus haut taux d'accidents maritimes commerciaux au Canada, mais que ces accidents présentent la plus faible probabilité de causer des décès ou des blessures graves. C'est dans la région du Pacifique que le transport maritime est le plus intense, mais le profil de risque y est relativement faible. Des recherches approfondies sont nécessaires pour bien comprendre les facteurs qui contribuent à ces variations régionales.

Le rapport note qu'il existe des lacunes dans les données disponibles sur les causes des accidents, les étapes auxquelles ces accidents se produisent et la fréquence des expéditions par type de cargaison et région. Il souligne également la nécessité de disposer de meilleures données pour mieux comprendre l'étendue des actes de pollutions dans les eaux canadiennes. Le rapport d'atelier confirme également que si la probabilité d'un accident entraînant un déversement d'hydrocarbure au Canada est faible, les répercussions d'un tel accident seraient importantes.

« Le Canada n'a pas vécu de gros déversement d'hydrocarbure ces dix dernières années, note le capitaine Parsons. Mais les données probantes provenant du monde entier portent à croire que quand un déversement de grande envergure survient, ses répercussions sur l'environnement et les conséquences sociales, économiques et sanitaires qui en découlent peuvent être majeures. »

Globalement, le Canada possède un régime d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbure bien développé, même si des données récentes ont mis en lumière des volets à

améliorer, comme la rapidité des interventions, particulièrement dans les régions éloignées. Le rapport d'atelier souligne aussi la nécessité d'un régime de préparation et d'intervention en cas de déversement de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) partout au Canada, ainsi que de recherches plus approfondies sur le comportement des SNPD en milieu marin.

« Nous sommes très heureux que Clear Seas — Centre de transport maritime responsable ait demandé au CAC pour lui fournir un avis d'experts sur un sujet aussi crucial, déclare Eric M. Meslin, président-directeur général du CAC. L'atelier a réuni des experts des milieux universitaire et gouvernemental et de l'industrie et était éclairé par les données probantes recueillies au moyen d'un sondage auprès de la communauté du transport maritime. Les ateliers sont un des nombreux modèles utilisés par le CAC pour éclairer les discussions politiques au Canada et nous espérons que ce rapport sera utile à Clear Seas et dans le cadre d'un débat national sur ces questions. »

-30-

Pour en savoir plus ou pour télécharger un exemplaire du rapport d'atelier, rendez-vous sur le site Web du Conseil des académies canadiennes, au www.sciencepourlepublic.ca.

Le Conseil des académies canadiennes

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme indépendant à but non lucratif qui a été mis sur pied en 2005. Le CAC soutient des évaluations indépendantes, basées sur des données probantes, qui alimentent l'élaboration de politiques publiques au Canada. Ces évaluations sont menées par des comités pluridisciplinaires formés d'éminents experts de toutes les régions du Canada ainsi que de l'étranger, qui participent bénévolement aux travaux des comités du CAC. Plusieurs d'entre eux sont membres des académies du CAC. Pour de plus amples renseignements au sujet du CAC ou de ses évaluations, rendez-vous au www.sciencepourlepublic.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de s'adresser à :

Samantha Rae Ayoub

Directrices des communications et des publications

Conseil des académies canadiennes

613 567-5000, poste 256

samantha.rae@scienceadvice.ca